



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 juillet 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-068

OBJET : Encaissement de chèques reçus de l'assurance

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 9

Le douze juillet deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Yannick BARBOTTE à Christiane LEPEIRE, Christiane GALLON à Martine MORETTI, Claire DEZOUTTER à Thomas GUETTARD, Isabelle CAMBIER à Michel DUCROUX, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Anne Sophie DA COSTA à Richard FAURE

Le ou les membres absent(s) :

Yannick BARBOTTE, Christiane GALLON, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Aurore BAUGE, Anne Sophie DA COSTA Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurélie HENAULT

Secrétaire de séance : Madame Martine MORETTI

Suite à différents sinistres intervenus sur la Commune, des déclarations ont été faites auprès de l'assurance AXA, cabinet Van Den Eynde-Dubois.

Ce dernier s'est rapproché des assurances des tiers et a obtenu des dédommagements, réglés par chèques.

- MAAF Assurances a dédommagé le sinistre sur une barrière de protection, dite garde corps, dans la grande Rue, pour un montant de 485.88 €
- AXA France a dédommagé le sinistre sur le mur d'enceinte de l'église, pour un montant de 8 360.88 €
- AXA France a dédommagé le sinistre sur un mât de candélabre, avenue de Lorraine, pour un montant de 1 813.06 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération et autorise Madame le Maire à encaisser ces recettes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire
Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le 16/07/2021

ID : 089-218903466-20210712-2021_068-DE